



Contexte - la MOT et la réforme des GIP

Créée par un Comité Interministériel d'Aménagement et de Développement du Territoire (CIADT) en 1997 sous la forme d'une association loi 1901, la Mission Opérationnelle Transfrontalière constitue aujourd'hui une **structure de gouvernance multi-niveaux au service de la coopération transfrontalière, associant niveaux locaux, régionaux et nationaux.**

Le rapport parlementaire de juin 2010 issu de la mission Blanc-Keller-Sanchez-Schmid sur les questions transfrontalières, ainsi que les travaux interministériels réalisés depuis, ont confirmé la MOT dans sa vocation.

Afin de pouvoir mettre en œuvre ces préconisations dans les meilleures conditions, **la MOT avait engagé dès 2012 sa transformation en Groupement d'Intérêt Public (GIP).** Ce changement de forme juridique s'appuyait sur la fusion des différents régimes de GIP opérée par la Loi « Warsmann » de mai 2011.

Abandon du projet de transformation de la MOT en GIP

Le projet de transformation de la MOT en GIP, qui avait recueilli l'accord de la quasi-totalité de ses adhérents, et un soutien politique dont nous nous étions fait l'écho durant l'année 2013, **doit malheureusement être abandonné.**

Une réflexion technique approfondie menée avec les services de l'Etat et de la Caisse des Dépôts nous contraint à remettre en question le projet de transformation, car la mise en œuvre d'un GIP présenterait **d'importants obstacles juridiques et administratifs pour le fonctionnement quotidien de la MOT.**

La validation de l'abandon du projet de transformation de la MOT en GIP est ainsi soumise au vote de la présente Assemblée Générale.

Poursuite des objectifs envisagés, par une révision des statuts de l'association

Néanmoins, les réflexions sur les objectifs et l'organisation de la MOT, que nous avons menées dans la perspective du GIP, restent pleinement d'actualité, et nous souhaitons ainsi proposer aux membres de la MOT une **révision de nos statuts**, afin de les adapter au mieux à leurs besoins.

Pour plus d'informations
vous pouvez contacter à la
MOT :

Jean Peyrony,
Directeur général,
+33 (0)1 55 80 56 80,
jean.peyrony@mot.asso.fr

Document de délibération

Abandon du projet de transformation en GIP
Refonte des statuts de la MOT
Renouvellement des instances de la MOT

Point 9

Pour cette raison, nous proposons de **mettre en place un groupe de travail** au second semestre 2014, auquel tous nos adhérents sont invités à participer, dont le but est de travailler ensemble sur une nouvelle version des statuts qui intègre notamment certains éléments envisagés dans le cadre du projet de GIP.

Il sera proposé au groupe de travail de réfléchir également aux contenus du programme de travail 2015-2017.

Le lancement du processus de refonte des statuts actuels de la MOT est soumis au vote de la présente Assemblée Générale.

Renouvellement des instances de la MOT

L'Assemblée Générale 2014 devait procéder à l'élection et/ou au renouvellement des membres du Bureau et du Conseil d'Administration de la MOT (mandat de 2011 à 2014). Dans le contexte d'une refonte des statuts actuels, **il est proposé de prolonger de manière exceptionnelle le mandat actuel** des membres du Bureau et du Conseil d'Administration **d'un an, ce qui porte le mandat de 2011 à 2015**. Ainsi, l'Assemblée Générale de 2015 pourrait approuver la refonte des statuts, et élire dans ce nouveau cadre les membres du Bureau et du Conseil d'Administration.

La prolongation d'un an du mandat des membres du Bureau et du Conseil d'Administration (de 2011 à 2015) est soumise au vote de la présente Assemblée Générale (cf. liste distribuée en séance).